



⑫

## FASCICULE DE BREVET EUROPEEN

④⑤ Date de publication du fascicule du brevet :  
**17.02.93 Bulletin 93/07**

⑤① Int. Cl.<sup>5</sup> : **B65D 81/32**

②① Numéro de dépôt : **89402173.2**

②② Date de dépôt : **31.07.89**

⑤④ **Conditionnement pour une composition liquide prête à l'emploi réalisée à partir d'une composition liquide concentrée et procédé de mise en oeuvre.**

③⑩ Priorité : **03.08.88 FR 8810503**

④③ Date de publication de la demande :  
**07.02.90 Bulletin 90/06**

④⑤ Mention de la délivrance du brevet :  
**17.02.93 Bulletin 93/07**

⑧④ Etats contractants désignés :  
**AT BE CH DE ES FR GB GR IT LI LU NL SE**

⑤⑥ Documents cités :  
**AT-B- 310 653**  
**FR-A- 2 226 332**  
**FR-A- 2 369 178**

⑤⑥ Documents cités :  
**FR-A- 2 572 056**  
**FR-A- 2 598 393**  
**US-A- 4 235 343**  
**US-A- 4 271 965**

⑦③ Titulaire : **SOCIETE EPARCO S.A.**  
**78, rue de Provence**  
**F-75009 Paris (FR)**

⑦② Inventeur : **Bavaveas, Tristan**  
**56 avenue de Suffren**  
**F-75015 Paris (FR)**

⑦④ Mandataire : **Derambure, Christian**  
**Cabinet Bouju Derambure (Bugnion) S.A. 55,**  
**rue Boissonade**  
**F-75014 Paris (FR)**

**EP 0 354 111 B1**

Il est rappelé que : Dans un délai de neuf mois à compter de la date de publication de la mention de la délivrance du brevet européen toute personne peut faire opposition au brevet européen délivré, auprès de l'Office européen des brevets. L'opposition doit être formée par écrit et motivée. Elle n'est réputée formée qu'après paiement de la taxe d'opposition (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

## Description

L'invention concerne un conditionnement pour une composition liquide prête à l'emploi réalisée à partir d'une composition liquide concentrée et son procédé de mise en oeuvre.

On connaît déjà des emballages destinés à recevoir une composition concentrée qui, pour être rendue prête à l'emploi, doit être diluée dans une certaine quantité d'un produit support tel que de l'eau. Cette technique est employée, par exemple, dans le domaine des produits d'entretien liquide. Elle a pour avantage que le paquet réalisé (c'est-à-dire la composition concentrée et son emballage) est de taille plus faible et de poids plus faible que si la composition était emballée directement prête à l'emploi. Ce gain en volume et en poids est avantageux notamment pour le transport, le stockage, etc... Cette technique est mise en oeuvre en emballant la composition concentrée dans un emballage souple connu sous le nom de "berlingot" ou encore dans un petit flacon de volume adapté au volume, plus limité, de la composition concentrée. Généralement, le volume de composition concentrée se trouvant dans ce petit flacon ou ce berlingot permet la réalisation d'un volume de composition prête à l'emploi beaucoup plus important de sorte que la composition prête à l'emploi est préparée étape par étape en utilisant à chaque fois une certaine dose de composition concentrée. Dans d'autres cas, c'est la totalité du volume de composition concentrée qui est utilisée pour constituer une quantité appropriée de composition prête à l'emploi, cette quantité étant alors beaucoup plus importante.

Cette technique connue présente un certain nombre d'inconvénients pratiques pour l'utilisateur : l'utilisateur doit préparer la composition prête à l'emploi dans un récipient et ce récipient ne lui étant pas fourni il est conduit, souvent, à utiliser des récipients ayant originellement une autre destination telle que des bouteilles pour liquide alimentaire. Cela est naturellement très dangereux surtout si la composition prête à l'emploi est agressive ou toxique. De tels récipients qui ne sont pas originellement destinés à cet autre usage peuvent d'ailleurs avoir une fermeture qui n'est pas parfaitement étanche avec, également, les inconvénients qui en découlent. De plus, l'utilisateur doit mélanger les volumes appropriés de composition concentrée et de produit support et le dosage n'est pas facile. Si un tel organe de dosage est prévu, il concerne la seule composition concentrée mais non le produit support. Le volume du récipient utilisé pour la composition prête à l'emploi n'est généralement pas exactement adapté au volume de composition prête à l'emploi qui doit être réalisé. L'utilisateur se trouve également avoir, finalement, deux récipients, l'un pour la composition prête à l'emploi et l'autre pour la composition concentrée, ces deux récipients étant distincts et dissociés avec les risques de perte, etc...

qui en découlent. Enfin, dans le cas particulier où la composition concentrée se trouve dans un berlingot, le versement de la composition concentrée peut parfois poser des problèmes et le stockage d'un tel berlingot ouvert est quasiment impossible. Enfin, si pour éviter les problèmes, l'utilisateur prépare, de suite, toute la composition en utilisant la totalité de la composition concentrée, il se trouve avoir préparé une quantité importante de composition prête à l'emploi avec les problèmes de stockage qui en découlent.

On connaît également des containers selon les documents US 4 271 965, FR 2 598 393, FR 2 226 332 et US 4 235 343 mais ils ne permettent pas de résoudre le problème de la réalisation d'une composition liquide prête à l'emploi à partir d'une composition concentrée.

Le document AT 310 653 concerne un récipient d'emballage pour produit en vrac, en particulier pour des liquides, muni d'une encoche pour au moins un petit récipient maintenu dans cette encoche, parce qu'elle l'entoure sur au moins trois de ces côtés latéraux. L'inconvénient majeur de ce type d'association vient de la difficulté d'extraction du petit récipient du fait de son enclavement sur trois de ses côtés.

L'invention vise donc à résoudre le problème du conditionnement d'une composition prête à l'emploi à partir d'une composition concentrée dans un produit support.

A cet effet l'invention concerne un conditionnement pour une composition liquide prête à l'emploi réalisée par dilution convenable et mélange dans un produit support tel que l'eau d'une composition liquide concentrée, plus spécialement un produit d'entretien, ce conditionnement comportant un flacon présentant une rigidité d'ensemble lui donnant un caractère autoportant comprenant un corps creux, de volume connu, ayant une ouverture et un capuchon amovible; un récipient, de plus petite taille que le flacon, présentant une rigidité d'ensemble lui donnant un caractère autoportant comprenant un corps creux de réception de la composition liquide concentrée, venant dans le prolongement du corps, ayant une ouverture, un capuchon amovible ; une réserve en creux du corps dans laquelle peut être logé le récipient.

En outre le récipient comporte un dispositif de dosage intégré fixé rigidement dans l'ouverture et fermé par le capuchon amovible; la réserve (17) a une ouverture sur au moins deux côtés du flacon pour l'enlèvement ou l'encastrement du récipient et des moyens de maintien rigides et amovibles de récipient à l'extérieur et contre le corps dans la réserve. Le flacon est destiné à recevoir finalement la composition prête à l'emploi et à permettre la préparation de celle-ci à partir d'au moins une dose de composition concentrée provenant du récipient et d'un complément convenable du produit support versé dans le flacon.

L'invention telle qu'elle est décrite et revendiquée

permet donc d'obtenir en combinaison les effets et avantages suivants : l'utilisateur bénéficie d'un récipient pour la préparation de la composition prête à l'emploi à savoir le flacon proprement dit. Ce flacon est d'un volume approprié, spécialement déterminé, en fonction de la dose de composition concentrée utilisée telle qu'elle est délivrée par le dispositif de dosage intégré au récipient. La préparation de la composition prête à l'emploi est donc facilitée. Il n'y a pas risque d'erreur sur le contenu du flacon. Le flacon et le récipient étant solidarités forment un ensemble monobloc ce qui facilite le rangement, est plus propre et plus esthétique. Il n'y a pas risque d'égarer l'un des deux récipients : flacon ou récipient, ceux-ci restant normalement associés l'un à l'autre. Les fermetures peuvent être spécialement appropriées à la composition conditionnée, notamment en ce qui concerne les dispositifs de sécurité. Le flacon peut recevoir un marquage approprié ce qui dispense à l'utilisateur d'effectuer soi-même le marquage.

Les autres caractéristiques résulteront de l'invention qui suivra en référence aux dessins annexés dans lesquels :

. La figure 1 est une vue schématique, de côté, en élévation, d'un conditionnement selon l'invention, le récipient étant associé au flacon.

. La figure 2 est une vue de côté du conditionnement de la figure 1, du côté où se trouve le récipient.

. La figure 3 est une vue de dessus du conditionnement des figures 1 et 2.

. La figure 4 est une vue de côté, en élévation d'une autre variante de réalisation du conditionnement.

L'invention concerne un conditionnement (contenu et contenant) pour une composition liquide prête à l'emploi réalisée par dilution convenable et mélange d'une composition liquide concentrée et d'un produit support tel que l'eau. Le conditionnement comprend un flacon 1 du type présentant une rigidité d'ensemble lui donnant un caractère auto-portant qui comporte un corps creux 2 de réception d'un contenu, de volume connu ; une ouverture 3 de décharge du contenu, située sur le corps creux 2 ; et une fermeture amovible 4 de l'ouverture de décharge 3 telle qu'un capuchon.

Ce flacon 1 comporte, en outre, des organes de maintien 5, intégrés, d'un autre récipient 6, pourvu d'organes complémentaires 7 pour ce maintien, l'ensemble de organes de maintien 5, 7 constituant de moyens de maintien rigides du récipient 6 sur le flacon 1 de façon amovible, c'est-à-dire que le récipient 6 peut être enlevé de ou replacé sur le flacon 1, à seule discrétion de l'utilisateur.

Le flacon 1 supporte donc de façon amovible par les moyens de maintien 5, 7, le récipient 6 présentant également une rigidité d'ensemble lui donnant un caractère auto-portant, comportant également un corps

creux 8 de réception d'un contenu ; une ouverture 9 de décharge du contenu, située sur le corps creux 8 ; et ayant ainsi une fermeture amovible 10 de l'ouverture de décharge 9 telle qu'un capuchon. Le récipient 6 comporte, par ailleurs, un dispositif de dosage intégré 11 représenté, sur les figures, seulement par sa jaquette extérieure, placé dans l'ouverture 9, faisant partie intégrante du récipient 6 et fermé par la fermeture amovible 10.

La composition concentrée est placée dans le récipient 6. Le flacon 1 est destiné à recevoir une quantité appropriée de composition concentrée (une dose) et un complément convenable de produit support jusqu'à constituer une certaine quantité de composition prête à l'emploi.

Le flacon 1 est d'encombrement général plus important que celui du récipient 6 et sert de support pour le récipient 6. Par exemple, le corps creux 2 du flacon 1 peut avoir un volume intérieur de l'ordre de 2 à 3 fois le volume intérieur du corps creux 8 du récipient 6.

Le flacon 1 comprenant le corps creux 2, l'ouverture 3 et la fermeture 4, et le récipient 6 comportant le corps creux 8, l'ouverture 9 et la fermeture 10 peuvent être, l'un ou l'autre, en ce qui concerne leur structure générale, de type connu en soi ou à la portée de l'homme du métier. Par exemple, le flacon 1 et le récipient 6 peuvent être réalisés en matière plastique présentant une certaine rigidité d'ensemble pour avoir une certaine tenue. Le cas échéant, les parois des corps creux 2, 8 peuvent présenter une certaine flexibilité élastique. Ou, inversement, les parois des corps creux 2, 8 peuvent être plutôt rigides et pourvues, à cet effet, de nervures de rigidification. Les corps creux 2, 8 sont généralement du type comportant un fond inférieur normalement horizontal respectivement 12, 13 et des parois latérales de direction générale verticale respectivement 14, 15. Les ouvertures 3, 9 sont préférentiellement situées en partie haute des corps creux 2, 8 respectivement. Les fermetures 4, 10 sont par exemple des bouchons tels que des bouchons à vis, à enclenchement par pression, des capsules, etc...

Préférentiellement, le flacon 1 comporte également une poignée 16 ou équivalent permettant la manipulation du flacon 1 seul ou avec son récipient 6. Le récipient 6 peut être, en si, dépourvu d'une telle poignée compte tenu de sa petite taille et donc du fait qu'il peut être simplement saisi par la main de l'utilisateur. En variante, le récipient 6 peut aussi comporter une poignée ou équivalent.

Le récipient 6 est placé à l'extérieur et contre ou au voisinage du flacon 1 notamment contre sa paroi latérale 14 dans une réserve en creux 17 ménagée dans le corps 2 à l'extérieur. De plus, le corps 8 du récipient 6 vient préférentiellement au moins sensiblement dans le prolongement du corps 2 du flacon 1, l'ensemble flacon 1-récipient 6 formant un ensemble

compact dont la forme extérieure d'ensemble rappelle précisément celle d'un récipient de type flacon. Par conséquent, la réserve 17 est aménagée pour correspondre sensiblement à la forme du récipient 6. Cela est rendu possible, commodément, du fait que le récipient 6 est plus petit que le flacon 1.

Les moyens de maintien 5, 7 font partie intégrante du flacon 1 et du récipient 6 notamment et corps creux 2, 8. Ces moyens de maintien comprennent par exemple des bossages 5 du corps 2 du flacon 1 notamment à l'endroit ou au voisinage de l'ouverture d'encastrement ou d'enlèvement 18 du récipient 6 dans la réserve 17, ces bossages 5 coopérant avec le récipient 6 même, notamment son fond 13, ses parois latérales 15, sa fermeture 10 ou coopérant avec des saillies, creux, relief du récipient 6.

Le dispositif de dosage 11 du récipient 6 est fixé rigidement dans son ouverture de décharge 9. De tels dispositifs de dosage ne font pas en soi l'objet de la présente invention. Ils peuvent être par exemple du type décrit dans le document FR 2 572 056, sans que cette forme de réalisation soit limitative.

Le procédé selon l'invention est le suivant : initialement, la composition concentrée se trouve dans le récipient 6 et le flacon 1 est vide ou est fourni rempli de composition prête à l'emploi. Lorsque l'utilisateur veut préparer la composition prête à l'emploi, parce que le flacon 1 est vide, il dissocie d'abord le flacon 1 du récipient 6. Cette opération est faite par une simple traction manuelle grâce à l'élasticité des bossages 5. Le flacon 1 et le récipient 6 sont ouverts, les fermetures respectives 4 et 10 étant enlevées. L'utilisateur peut alors constituer une dose de composition concentrée grâce au dispositif de dosage 11. Selon la nature du dispositif de dosage 11, cette dose est réalisée en plaçant le récipient 6 soit avec son ouverture 9 vers le haut ou au contraire, soit avec son ouverture 9 vers le bas. La dose appropriée ainsi définie de composition concentrée étant réalisée elle peut être introduite dans le flacon 1 par l'ouverture 3. Et, l'utilisateur peut continuer le remplissage convenable du corps creux 2 simplement par versement avec le produit support tel que l'eau, via l'ouverture 3 jusqu'à ce que le flacon 1 soit rempli de façon convenable.

Le récipient 6 peut être refermé par remise en place de la fermeture 10 sur l'ouverture 9. Le flacon 1 peut également être refermé par remise en place de la fermeture 4 sur l'ouverture 3. Le cas échéant, le flacon 1 est agité pour obtenir un mélange aussi homogène que possible de la composition concentrée et du produit support. Enfin, la composition prête à l'emploi se trouvant dans le corps creux 2 peut être utilisée. Le récipient 6 peut être associé, de nouveau, au flacon 1.

Naturellement, certaines étapes du procédé peuvent être réalisées dans un ordre différent ce qui ne change pas fondamentalement le mode de mise en oeuvre de l'invention. De plus, un certain nombre de

variantes de réalisation peuvent être prévues. Ainsi, la quantité de composition concentrée peut être une dose unique obtenue par le dispositif de dosage 11 ou un multiple d'une telle dose unique.

Il est prévu des moyens de repérage du volume total de la composition prête à l'emploi à réaliser c'est-à-dire du complément de produit support à introduire dans le flacon 1, plus exactement son corps 2. Ces moyens de repérage peuvent être soit le volume même du corps creux 2 qui doit être rempli pour que le volume de composition prête à l'emploi soit convenable, soit encore un trait ou un relief formant limite prévu dans le corps creux 2 au voisinage de l'ouverture 3.

L'ouverture 3 est non seulement une ouverture de décharge de la composition prête à l'emploi mais aussi une ouverture de remplissage de la composition concentrée et du produit support. Pour cette raison, l'ouverture 3 est de diamètre intérieur suffisant pour permettre de réaliser le remplissage sans risque de renversement à l'extérieur. De plus, le diamètre de l'ouverture 3 et le diamètre de l'ouverture 9 sont réalisés en rapport l'un par rapport à l'autre, le diamètre de l'ouverture 3 étant généralement plus grand que celui de l'ouverture 9.

L'invention est particulièrement efficace dans le cas où le dispositif de dosage 11 est du type dans lequel le dosage est réalisé avec maintien du récipient 6 sensiblement verticalement avec son ouverture 9 vers le haut, ainsi que cela est possible avec un dispositif du type de celui décrit dans le document FR 2 572 056. En effet, dans un tel cas on constitue d'abord la dose de composition concentrée dans le dispositif de dosage 11, le récipient 6 étant maintenu avec son ouverture 9 vers le haut et ensuite, on place le récipient 6 au-dessus du flacon 1, l'ouverture 9 venant au droit de l'ouverture 3 de manière à permettre à la composition concentrée se trouvant dans le dispositif de dosage 11 d'être versé dans le corps creux 2.

On se réfère maintenant plus spécialement aux figures 1 à 3 qui montrent un flacon 1 dont la forme générale rappelle celle d'un bidon, dont la poignée 16 se trouve placée en position supérieure, à proximité immédiate de l'ouverture 3 et de sa fermeture 4. Dans ce cas, le flacon 1 comporte deux ceintures de rigidification respectivement supérieure 19 et inférieure 20. La ceinture 19 est située juste en dessous de l'ouverture 3 et de la poignée 16 et constitue la partie supérieure de la paroi latérale 14. La ceinture inférieure 20 constitue le fond 12 et la partie extrême inférieure de la paroi latérale 14. Ces ceintures 19, 20 s'étendant non seulement sur le corps 2 mais également latéralement pour former la réserve 17 qui, dans ce cas, est ouverte en 18 sur trois côtés et fermée sur son quatrième côté par la paroi latérale 14. Les bossages 5 sont alors obtenus par des saillies vers l'intérieur au bord de l'ouverture 18, ainsi qu'il est repré-

senté expressément sur les figures. La figure 4 représente une autre variante dans laquelle le flacon 6 est dépourvu de poignée, la zone correspondante étant par exemple plus ou moins pleine. De plus, la réserve 17 n'est ouverte en 18 que sur deux côtés respectivement frontalement et arrière et fermée sur deux autres côtés d'une part par la paroi latérale 14 et d'autre part par une paroi supplémentaire extérieure 21 sensiblement verticale et parallèle à la paroi latérale 14 à l'endroit de la réserve 17. Dans cette variante de réalisation, les moyens de maintien sont constitués par la réserve 17 dont l'accès est possible par les deux ouvertures frontale ou arrière 18, ce logement étant donc limité par les parois latérales 14, 21 et les ceintures 19, 20. Dans ce cas, il peut être prévu également des bossages de type élastique venant par exemple en prise sur le récipient 6 entre la fermeture 10 et la partie la plus importante du corps 8. Ou encore, à l'endroit où le récipient 6 forme un col. Ou encore, le récipient 6 peut être maintenu dans la réserve 6 par frottement doux 12.

## Revendications

1. Conditionnement pour une composition liquide prête à l'emploi réalisée par dilution convenable et mélange dans un produit tel que l'eau d'une composition liquide concentrée, plus spécialement un produit d'entretien, comportant un flacon (1) présentant un rigidité d'ensemble lui donnant un caractère autoportant comprenant un corps (2) creux, de volume connu, ayant une ouverture (3) et un capuchon amovible (4) ; un récipient (6), de plus petite taille que le flacon (1), présentant une rigidité d'ensemble lui donnant un caractère autoportant comprenant un corps creux (8) de réception de la composition liquide concentrée, venant dans le prolongement du corps (2), ayant une ouverture (9) , un capuchon amovible (10) ; une réserve en creux (17) du corps (2) dans laquelle peut être logé le récipient (6), caractérisé en ce que ledit récipient (6) comporte un dispositif de dosage intégré (11) fixé rigidement dans ladite ouverture (9) et fermé par ledit capuchon amovible (10), ladite réserve (17) ayant une ouverture (18) sur au moins deux côtés du flacon (1) pour l'enlèvement ou l'encastrement du récipient (6) et des moyens de maintien rigides et amovibles du récipient (6) à l'extérieur et contre le corps (2) dans la réserve (17), le flacon (1) étant destiné à recevoir finalement la composition prête à l'emploi et à permettre la préparation de celle-ci à partir d'au moins une dose de composition concentrée provenant du récipient (6) et d'un complément convenable du produit support versé dans le flacon (1).
2. Conditionnement selon la revendication 1, caractérisé par le fait que le flacon (1) comporte une poignée (16).
3. Conditionnement selon l'une quelconque des revendications 1 et 2, caractérisé par le fait que les moyens de maintien rigides (5, 7) comprennent des bossages (5) du corps (2) à l'endroit ou au voisinage de ladite ouverture (18) d'encastrement ou d'enlèvement du récipient (6) dans la réserve (17), ces bossages (5) coopérant avec le récipient (6) même.
4. Conditionnement selon l'une quelconque des revendications 1 et 2, caractérisé par le fait que les moyens de maintien rigides (5, 7) comprennent une ouverture réalisée par le flacon (1) grâce à des parois (14, 21) et ceintures (19, 20).
5. Conditionnement selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisé par le fait que le flacon (1) est originellement vide ou rempli de composition prête à l'emploi.
6. Conditionnement selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, caractérisé par le fait que le dispositif de dosage (11) est d'une nature telle que la dose de composition concentrée est réalisée en plaçant le récipient (6) avec son ouverture (9) soit vers le haut, soit vers le bas.
7. Conditionnement selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, caractérisé par le fait qu'il comporte des moyens de repérage de la composition prête à l'emploi à réaliser constitués soit par le volume même du corps creux (2) qui doit être rempli pour que le volume de composition prête à l'emploi soit convenable, soit un trait ou un relief formant limite prévu dans le corps creux (2) au voisinage de l'ouverture (3).
8. Conditionnement selon l'une quelconque des revendications 1 à 7, caractérisé par le fait que l'ouverture (3) est non seulement une ouverture de décharge de la composition prête à l'emploi mais aussi une ouverture de remplissage de la composition concentrée et du produit support.
9. Conditionnement selon la revendication 9, caractérisé par le fait que l'ouverture (3) est de diamètre suffisant pour réaliser le remplissage sans risque de renversement et plus grand que celui de l'ouverture (9).
10. Procédé pour la mise en oeuvre du conditionnement selon l'une quelconque des revendications 1 à 9, caractérisé par le fait qu'initialement la composition concentrée est dans le récipient (6) ;

le flacon (1) étant vide ou rempli de composition prête à l'emploi, il dissocie le flacon (1) du récipient (6) ; il les ouvre ; il constitue, grâce au dispositif de dosage (11) une dose appropriée de composition concentrée ; il introduit la dose appropriée de composition concentrée dans le flacon (1) par l'ouverture (3) ; et il continue le remplissage avec le produit support.

### Patentansprüche

1. Behälter für eine gebrauchsfertige flüssige Zusammensetzung, die durch entsprechendes Auflösen und Mischen einer konzentrierten flüssigen Zusammensetzung insbesondere eines Reinigungsmittels in einer Lösungssubstanz wie z.B. Wasser gebildet wird, bestehend aus einer Flasche (1), die insgesamt ausreichend steif ist, um als selbsttragend angesehen zu werden und einen Hohlkörper (2) mit bekanntem Fassungsvermögen sowie mit einer Öffnung (3) und einem abnehmbaren Verschuß (4) besitzt, weiterhin aus einem Behälter (6), der kleiner als die Flasche (1) und insgesamt ausreichend steif ist, um als selbsttragend angesehen zu werden und der einen Hohlkörper (8) zur Aufnahme der konzentrierten flüssigen Zusammensetzung besitzt, der sich in Verlängerung des Hohlkörpers (2) befindet und eine Öffnung (9) und einen abnehmbaren Verschuß (10) besitzt, sowie aus einer Aussparung (17) im Hohlkörper (2), in der der Behälter (6) eingesetzt werden kann, **dadurch gekennzeichnet, daß** der Behälter (6) eine integrierte, starr mit der Öffnung (9) verbundene und mit dem Verschuß (10) verschließbare Dosiervorrichtung (11) besitzt, wobei die o.a. Aussparung (17) auf mindestens zwei Seiten der Flasche (1) eine Öffnung (18) zum Entnehmen und Einsetzen des Behälters (6) besitzt, sowie starre und abnehmbare Vorrichtungen zum Festhalten des Behälters (6) auf der Außenseite des Hohlkörpers (2) in der Aussparung (17), wobei die Flasche (1) zur letztendlichen Aufnahme des gebrauchsfertigen Zusammensetzung sowie zu deren Ansetzen aus mindestens einer Dosis Konzentrat aus dem Behälter (6) und einer entsprechenden Menge der in die Flasche eingefüllten Lösungssubstanz dient.
2. Behälter nach Patentanspruch 1, dadurch gekennzeichnet, daß die Flasche (1) einen Griff (16) besitzt.
3. Behälter nach einem beliebigen der Patentansprüche 1 oder 2, dadurch gekennzeichnet, daß die starren Befestigungsvorrichtungen (5, 7) Wulste (5) des Hohlkörpers (2) an der Öffnung (18) zum Entnehmen und Einsetzen des Behäl-

ters (6) in der Aussparung 17 bzw. in deren Nähe beinhalten, wobei diese Wulste (5) mit dem Behälter (6) zusammenpassen.

4. Behälter nach einem beliebigen der Patentansprüche 1 oder 2, dadurch gekennzeichnet, daß die starren Befestigungsvorrichtungen (5, 7) eine von der Flasche (1) durch Wände (14, 21) und Einfassungen (19, 20) gebildete Öffnung beinhalten.
5. Behälter nach einem beliebigen der Patentansprüche 1 bis 4, dadurch gekennzeichnet, daß die Flasche (1) ursprünglich leer oder mit gebrauchsfertiger Zusammensetzung gefüllt ist.
6. Behälter nach einem beliebigen der Patentansprüche 1 bis 5, dadurch gekennzeichnet, daß die Dosiervorrichtung (11) derart beschaffen ist, daß eine Dosis des Konzentrates durch Verlagern des Behälters (6) mit seiner Öffnung (9) entweder nach oben oder nach unten gebildet wird.
7. Behälter nach einem beliebigen der Patentansprüche 1 bis 6, dadurch gekennzeichnet, daß er Mittel zur Kennzeichnung für die herzustellende gebrauchsfertige Zusammensetzung besitzt, die entweder aus dem Volumen des Hohlkörpers (2) besteht, indem dieser gefüllt werden muß, um ein passendes Volumen gebrauchsfertiger Zusammensetzung zu erhalten, oder aus einem Strich oder einem Relief zum Anzeigen der Auffüllbegrenzung des Hohlkörpers (2) in der Nähe von dessen Öffnung (3).
8. Behälter nach einem beliebigen der Patentansprüche 1 bis 6, dadurch gekennzeichnet, daß die Öffnung (3) des Hohlkörpers (2) nicht nur zum Entleeren der gebrauchsfertigen Zusammensetzung, sondern auch zum Einfüllen des Konzentrates und der Lösungssubstanz dient.
9. Behälter nach Patentanspruch 8, dadurch gekennzeichnet, daß der Durchmesser der Öffnung (3) ausreichend groß bemessen ist, um ein Einfüllen ohne Verschütten zu ermöglichen, und jedenfalls größer als der der Öffnung (9) ist.
10. Verfahren zur Herstellung eines Behälters nach einem beliebigen der Patentansprüche 1 bis 9, dadurch gekennzeichnet, daß sich das Konzentrat ursprünglich in dem Behälter (6) befindet, daß die Flasche (1) entweder leer oder mit gebrauchsfertiger Flüssigkeit gefüllt ist, daß Flasche (1) und Behälter (6) voneinander getrennt sind, daß beide in dem Verfahren geöffnet werden, daß aufgrund der Dosiervorrichtung (11) eine angemessene Dosis Konzentrat gebildet wird,

daß die angemessene Dosis Konzentrat durch die Öffnung (3) in die Flasche (1) eingefüllt wird und die Auffüllung mit der Lösungssubstanz erfolgt.

## Claims

1. Packaging for a liquid composition which is ready for use produced by some suitable dilution and mixing in a product such as water of a concentrated liquid composition, more particularly a maintenance product, comprising a bottle (1) having an overall rigidity which gives it a self-supporting quality comprising a hollow body (2) of known volume having an opening (3) and a removable cap (4); a container (6) of smaller size than the bottle (1) having an overall rigidity which gives it a self-supporting quality comprising a hollow body (8) for receiving the concentrated liquid composition, located in the extension of the body (2), having an opening (9), a removable cap (10); a hollow recess (17) in the body (2) in which the container (6) may be accommodated, characterised in that the said container (6) comprises an integral measuring device (11) fixed rigidly in the said opening (9) and closed by the said removable cap (10), the said recess (17) having an opening (18) on at least two sides of the bottle (1) for the removal or incorporation of the container (6) and rigid and removable means for holding the container (6) on the outside and against the body (2) in the recess (17), the bottle (1) being intended to finally receive the composition which is ready for use and to permit the preparation of the latter from at least one measure of concentrated composition originating from the container (6) and from a suitable complement of the support product poured into the bottle (1). 5 10 15 20 25 30 35 40
2. Packaging according to Claim 1, characterised in that the bottle (1) comprises a handle (16). 45
3. Packaging according to either of Claims 1 and 2, characterised in that the rigid holding means (5, 7) comprise projections (5) in the body (2) at the site of or close to the said opening (18) for incorporation of the container (6) in the recess (17) or removal of the container (6) from the recess (17), these projections (5) interacting with the actual container (6). 50
4. Packaging according to either of Claims 1 and 2, characterised in that the rigid holding means (5, 7) comprise an opening formed by the bottle (1) by virtue of walls (14, 21) and bands (19, 20). 55
5. Packaging according to any one of Claims 1 to 4, 7

characterised in that the bottle (1) is originally empty or filled with composition which is ready for use.

6. Packaging according to any one of Claims 1 to 5, characterised in that the measuring device (11) is of a type such that the measure of concentrated composition is produced by placing the container (6) with its opening (9) either upwards or downwards. 5 10
7. Packaging according to any one of Claims 1 to 6, characterised in that comprises means for marking the composition which is ready for use to be produced, consisting either of the actual volume of the hollow body (2) which must be filled in order for the volume of composition which is ready for use to be suitable, or a line or a contour forming a limit provided in the hollow body (2) in the vicinity of the opening (3). 15 20
8. Packaging according to any one of Claims 1 to 7, characterised in that the opening (3) is not only a discharge opening for the composition which is ready for use but also a filling opening for the concentrated composition and for the support product. 25
9. Packaging according to Claim 8, characterised in that the opening (3) has a diameter which is sufficient to enable filling without the risk of spillage and which is greater than that of the opening (9). 30
10. Method for implementing the packaging according to any one of Claims 1 to 9, characterised in that, initially, the concentrated composition is in the container (6); the bottle (1) being empty or filled with composition which is ready for use, the user removes the bottle (1) from the container (6); he opens them; he forms, by virtue of the measuring device (11) a suitable measure of concentrated composition; he introduces the suitable measure of concentrated composition into the bottle (1) via the opening (3); and he continues filling with the support product. 35 40 45 50 55

